

FICHE D'INSCRIPTION



~~☐ A LA FORMATION A LA DEGUSTATION DE MIEL~~

~~Mercredi 17 novembre 2021~~ cette formation est complète

☐ A LA FORMATION A LA DEGUSTATION DE L'HYDROMEL

Jeudi 18 novembre 2021

~~☐ A LA FORMATION A LA FABRICATION DE L'HYDROMEL~~

~~Vendredi 19 novembre 2021~~ cette formation est complète

Ces formations sont ouvertes à tous les apiculteurs quel que soit le nombre de ruches ainsi qu'aux partenaires de l'UNAF.

Pour vous inscrire, compléter cette fiche d'inscription et renvoyer la par mail à la secrétaire de l'UNAF à tya.darnal@unaf-apiculture.info et procéder par virement ou par courrier joint du règlement par chèque adressé à UNAF - 5 bis rue Faÿs - 94160 Saint Mandé. **Les inscriptions seront closes mardi 9 novembre 2021.**

Nom : Prénom :

Nom commercial de l'exploitation (éventuellement) :

Adresse :

.....

Code postal : Ville :

E-Mail (**obligatoire**) :

Téléphone portable (**obligatoire**) :

Site Internet (éventuellement) :

Etes-vous adhérent à un syndicat de l'UNAF : Oui Non

Si oui, indiquez le nom du syndicat local

Etes-vous abonné à la revue Abeilles & Fleurs en 2021 : Oui Non

Si vous fabriquez déjà de l'hydromel, apportez-le à la formation, merci de préciser de quel type d'hydromel il s'agit :

Seriez-vous éventuellement intéressés pour être juré au **Concours des Miels de France** :

Oui Non

Règlement : 80 € NET de TVA par journée de formation + 25 € le repas vin compris, soit un total de 105 € la journée :

1 journée de formation : 105 €

2 journées de formation : 210 €

3 journées de formation : 315 €

➤ Par chèque, libellé à l'ordre de l'« UNAF »

➤ Ou par virement bancaire, avec en libellé « Formation Miel/Hydromel 2021 et votre nom »

Domiciliation : Caisse d'Épargne Ile de France Paris

Identification du compte : 17515 – 90000 – 08523564192 – 61

En raison des mesures sanitaires gouvernementales, nous vous remercions :



- de vous munir de votre pass sanitaire,

- de respecter les gestes barrières,

- d'utiliser les masques et gel hydroalcoolique mis à votre disposition pendant la durée de l'évènement.

Si la situation sanitaire le ne permet pas, la formation sera décalée à une nouvelle date et si alors vous ne pouviez pas y participer vous seriez remboursé.

Conformément au règlement européen sur la protection des données, l'apiculteur qui s'inscrit à cette formation est informé que l'UNAF ne revend pas ces données à qui que ce soit et ne les utilise qu'à fin de réalisation du contrat souscrit conformément aux règles fiscales et au RGPD (Règlement Général de Protection des Données).